

Google : le géant menace de ne plus référencer les médias français



Opposé à une taxe souhaitée par les éditeurs de presse, le moteur de recherche a fait planer la menace dans un courrier adressé à plusieurs cabinets ministériels.

La guerre est déclarée entre les éditeurs de presse et le géant de l'Internet. Dans une lettre du mois d'octobre adressée à plusieurs cabinets ministériels, **Google a émis la possibilité de ne plus référencer les médias français s'il devait s'acquitter d'une taxe voulue par les éditeurs de presse.**

En effet, les éditeurs français ont demandé en septembre au gouvernement un projet de loi pour que les moteurs de recherche, comme Google, les rétribuent via le versement de droits voisins. Il s'agirait en fait d'une sorte de prolongation des droits d'auteur. **En clair, Google devrait payer pour chaque lecture d'un article vers lequel il aura redirigé l'internaute.** La ministre de la Culture, Aurélie Filippetti s'était d'ailleurs prononcée en faveur de cette taxe.

Google **"ne peut accepter que l'instauration d'un droit voisin pour le référencement de sites de presse français mette en cause son existence même et serait en conséquence contraint de ne plus référencer les sites français"**, précise le courrier envoyé. Il rappelle également qu'il **"redirige 4 milliards de 'clicks' par mois vers les pages internet des éditeurs"** français.

Pour Google, l'ambition d'un texte de ce type **"est d'interdire le référencement non rémunéré. Une telle loi aboutirait à limiter l'accès à l'information, à réduire le nombre de sites français référencés sur internet mais aussi à freiner l'innovation"**.